



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.154/303
5 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DES RELATIONS
AVEC LE PAYS HÔTE

LETTRE DATÉE DU 31 JANVIER 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
COMITÉ DES RELATIONS AVEC LE PAYS HÔTE PAR LE REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Veillez trouver ci-joint le texte d'une note verbale datée du
30 janvier 1997, adressée à la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation
des Nations Unies par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir
le faire distribuer comme document du Comité des relations avec le pays hôte.

(Signé) S. LAVROV

ANNEXE

Note verbale datée du 30 janvier 1997, adressée à la Mission
des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies
par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès
de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de l'informer que, les 28 et 29 janvier, des tracts de caractère insultant et menaçant ont été collés en plein jour sur les pare-brise des véhicules de la Mission. Dans certains cas, ils ont été collés à l'aide d'une substance indélébile, rendant la conduite dangereuse. Tout en notant avec satisfaction la réaction rapide et efficace de la police de New York, qui a arrêté un suspect, la Mission permanente de la Fédération de Russie demande que des mesures supplémentaires soient prises pour assurer sa sécurité ainsi que celle de son personnel.
